



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 24 juin 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240624/32

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Angélique MAUCQ, Echevine;
Jean-Jacques FLAHAUX, Nino MANZINI, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Conseillers Communaux.

Objet n°32 - Question orale de la Conseillère Agnès MUAMBA KABENA relative au renforcement de l'aide aux sans-abris à Braine-le-Comte

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Agnès MUAMBA KABENA relative au renforcement de l'aide aux sans-abris à Braine-le-Comte.

Monsieur le (Député) Bourgmestre.

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs les Échevins et Présidente du CPAS

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre Centre Public d'Action Sociale (CPAS) fait déjà un excellent travail pour aider les personnes en situation de précarité dans notre Ville.

Cependant, nous avons le sentiment que le nombre de personnes dormant dans la rue et qui ne font pas partie de ceux que nous aidons habituellement augmente.

Ces personnes sont souvent invisibles pour les systèmes traditionnels de soutien et nécessitent une approche des plus proactive.

Dans certaines communes, des équipes mobiles interviennent directement auprès des sans-abris, offrant une aide immédiate et les orientant vers des services appropriés.

Face à ce constat, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Constatez-vous une augmentation du nombre de personnes sans-abri dans notre Ville ?
- Si oui, en connaissez-vous les raisons ?
- Dans tous les cas, il est nécessaire de leur fournir une aide appropriée et, dès lors, quelle solution envisagez-vous pour les identifier et les orienter vers les services appropriés ?
- Quelles mesures concrètes proactives la Ville ou le CPAS ou les deux pourraient-ils prendre pour garantir la dignité et le bien-être de tous ses habitants, y compris les plus vulnérables.

En vous félicitant pour tous les efforts fournis pour le bien de notre ville,

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Madame la Présidente du CPAS, Bénédicte THIBAUT répond à la question.

Merci pour la question. Grâce à cela, je vais pouvoir expliquer plusieurs choses.

Sur Braine-le-Comte on a deux SDF hospitalisés qui ont toujours refusé un logement. Les services les rencontrent, les voient mais ils refusent les propositions. Deux autres sont incarcérés. Il y en a encore 2 sur notre Ville et qui refusent les maisons d'accueil et les logements alternatifs. Un autre est hébergé chez un ami.

Nous avons également 27 personnes en adresse de référence et qui n'ont pas de logement. Ils sont donc domiciliés chez des autres personnes.

Il faut savoir que les personnes que je viens de citer ont toute un revenu d'intégration. Donc ces gens touchent des revenus. Ils viennent d'ailleurs au CPAS chercher leur aide. Les services sociaux travaillent de nombreuses heures avec eux et essaient de les accompagner et de leur donner leurs droits sociaux pour le revenu d'intégration et la mutuelle.

Par rapport à un SAMU social, on n'est pas à Bruxelles, à Charleroi, Liège ou Tournai ... et eux ont des capacités d'avoir des fonds. Mais il arrive que nous ayons recours à eux pour rencontrer nos SDF. On propose aussi que les SDF prennent une douche au service des sports et reçoivent des kits d'aide.

Ces gens touchent un revenu d'intégration et avec tout ce qu'ils reçoivent, ils vont se fournir en drogue et autres addictions. Et donc les services sociaux essaient de les aider et de sortir de la problématique même si la population dit qu'on ne fait rien alors qu'il y a un accompagnement

Madame la Conseillère Agnès MUAMBA KABENA réplique

Merci pour ces explications. Je veux signaler qu'il y a deux types de personnes : celles qui logent au centre culturel et les autres au salon lavoir et c'est problématique. Merci